

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10420-b/4

Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

Composants dangereux :

CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine  C,  Xn; R 21/22-34-43-52/53	25 - 50%
CAS: 90-72-2 EINECS: 202-013-9	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol  Xn,  Xi; R 22-36/38	10 - 20%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique  Xn; R 20/22	10 - 20%
CAS: 25620-58-0	Trimethylhexan-1,6-diamin  C,  Xn; R 22-34-43-52/53	10 - 20%
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	5 - 10%
CAS: 26447-14-3 EINECS: 247-711-4	1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane  Xn,  Xi,  N; R 38-43-68-51/53	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 1)

R 68 Possibilité d'effets irréversibles.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin :
Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

F (suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 2)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 3)

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	aminée

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	> 200°C (DIN)

Point d'inflammation:	> 100°C (DIN ISO 2592)
------------------------------	------------------------

Température d'inflammation :	ca. 400°C (DIN 51794)
-------------------------------------	-----------------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

inférieure :	1,2 Vol % (DIN 51649)
supérieure :	13,0 Vol % (DIN 51649)

Densité à 20°C:	0,95 g/cm ³ (DIN 51757)
------------------------	------------------------------------

Masse volumique:	Non applicable.
-------------------------	-----------------

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	insoluble
---	-----------

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 4)

valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Peut se décomposer lentement en cas d'échauffement local au-dessus de 150°C.

Réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux :

Ammoniac

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	1840 mg/kg (rabbit)	
90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			
Oral	LD50	1670 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	1400 mg/kg (rabbit)	
100-51-6 Alcool benzylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)	
25620-58-0 Trimethylhexan-1,6-diamin			
Oral	LD50	910 mg/kg (rat)	
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)			
Oral	LD50	11400 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rabbit)	
26447-14-3 1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane			
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)	

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet fortement corrosif.**Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 5)

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EBAB	0,79 log Pow (-)
------	------------------

100-51-6 Alcool benzylique

EBAB	1,1 log Pow (Bioakkumulation)
------	-------------------------------

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)

EBAB (dynamique)	3,5 - 4 log Pow (Bioakkumulation)
------------------	-----------------------------------

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
--------------	----------------------	---------	------------

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EC 10/18h	1120 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/24h	42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/72h	37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))
LC50/48h	185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
LC50/96h	110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))

100-51-6 Alcool benzylique

EC 10	400 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/24h	400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/96h	640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))
LC50/48h	645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
LC50/96h	10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))
	460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))

25620-58-0 Trimethylhexan-1,6-diamin

EC 10/16h	72 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/24h	31,5 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/72h	29,5 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))
LC0/48h	150 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
LC50/48h	174 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)

EC50/24h	1,1 - 3,6 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/96h	220 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 6)

LC50/96h	1,5 - 7,7 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
----------	--

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
--------------	----------------------	---------	------------

100-51-6	Alcool benzylique		
----------	-------------------	--	--

EC 50 (3h)	79 mg/l	(scenedesmus quadricauda (Alge))	
------------	---------	----------------------------------	--

Autres indications :

100-51-6	Alcool benzylique		
----------	-------------------	--	--

BSB (5)	1550 mg O2/g (-)		
---------	------------------	--	--

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08	autres résidus de réaction et résidus de distillation
----------	---

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

8 (C7) Matières corrosives.

No ONU:

80

Groupe d'emballage :

2735

Etiquette de danger

III

8

(suite page 8)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 7)

Désignation du produit :2735 POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES,
N.O.S. (ISOPHORONEDIAMINE,
TRIMÉTHYLHEXAMÉTHYLÈNEDIAMINES)**Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :****Classe IMDG/GGVmer :**

8

No ONU:

2735

Label

8

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-A,S-B

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(ISOPHORONEDIAMINE,
TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINES)**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :****Classe ICAO/IATA :**

8

No ID UN :

2735

Label

8

Groupe d'emballage :

III

Désignation technique exacte :POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(ISOPHORONEDIAMINE,
TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINES)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

C Corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Triméthylhexan-1,6-diamin

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

1,2-époxy-3-(tolyl oxy)propane

Phrases R :

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 9)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 18 Komp. B

(suite de la page 8)

68 Possibilité d'effets irréversibles.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

23 Ne pas respirer la vapeur.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

38 Irritant pour la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

68 Possibilité d'effets irréversibles.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**